



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'EURE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Évreux, le 8 février 2013

**Circuit de l'Eure à Saint-Just : point presse de Dominique Sorain,
préfet de l'Eure**

Vendredi 8 février 2013, à la préfecture de l'Eure, salle Edmond Cornu

Vendredi 8 février 2013, **Dominique Sorain, préfet de l'Eure tiendra un point presse à 10h en préfecture, salle Edmond Cornu** pour s'exprimer au sujet de la décision rendue par le tribunal administratif de Rouen le 31 janvier 2013 dernier qui a prononcé l'annulation du permis d'aménagement du circuit de l'Eure.

L'action a été introduite par les riverains du circuit de l'Eure contre l'arrêté du maire de Saint-Just du 22 juin 2010 qui a délivré à la société Haute Corne, SCI propriétaire du circuit un permis d'aménager. Il s'agit d'un document d'urbanisme qui permet de contrôler la conformité des travaux, installations et aménagements affectant l'utilisation du sol au plan local d'urbanisme (POS) de la commune.

Contact Presse : Romain Lamouche 02.32.78.27.33

Maud Lucas 02.32.78.27.35